

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN TUNISIE

Depuis plus d'un siècle, entre 1921 et 2024, la population de la Tunisie a été multipliée par six, passant d'environ 2 millions à près de 12 millions d'habitants. Cette forte croissance démographique reflète les profondes transformations qu'a connues le pays sur les plans social, économique et sanitaire.

GRAPHE 1 : POPULATION À LA DATE DES RECENSEMENTS (EN MILLIERS)



Ces données montrent qu'à partir des années 2000, le rythme de croissance démographique a nettement ralenti. Entre 2004 et 2014, le croît annuel moyen était de 107 200 personnes. Ce ralentissement s'est accentué entre 2014 et 2024, période durant laquelle la population tunisienne est passée de 10 982 477 à 11 972 169 habitants, soit une augmentation de 989 692 personnes, correspondant à un taux d'accroissement annuel moyen de seulement 0,87%.

GRAPHE 2 : LE TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION TOTALE DURANT LES PÉRIODES INTERCENSITAIRES



Ce fléchissement du rythme d'accroissement de la population est étroitement lié à l'évolution des naissances et des décès au cours de la période intercensitaire (2014-2024). En effet, les données de l'état civil révèlent une baisse continue du nombre de naissances tout au long de cette période. La diminution a commencé dès 2015, avec un recul d'environ 3 000 naissances entre 2015 et 2016. Elle s'est poursuivie à un rythme moyen de 7 800 naissances en moins par an, entre 2016 et 2019, avant de connaître une chute importante de 21 707 naissances entre 2019 et 2020. Entre 2020 et 2024, la tendance baissière s'est maintenue avec une diminution annuelle moyenne d'environ 13 000 naissances.

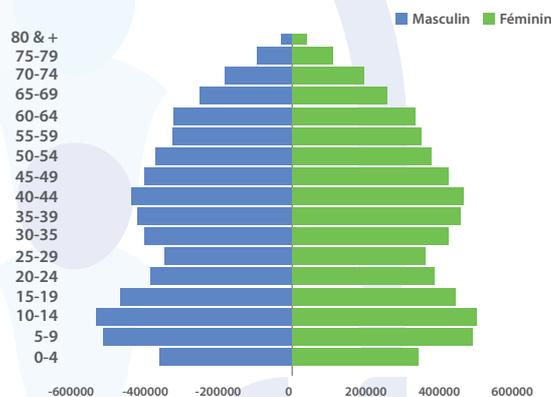
Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs. Le plus significatif est la réduction de la taille de la population féminine en âge de procréer, ce qui limite automatiquement le nombre de naissances potentielles. Par ailleurs, à partir de 2020, la baisse de la natalité a été accentuée par des facteurs conjoncturels liés à la pandémie de COVID-19,

Parallèlement, les décès ont connu des fluctuations. Une augmentation modérée d'environ 3500 décès par an était observée en temps normal. Cependant, en 2021, la pandémie a entraîné une surmortalité notable, avec 27115 décès supplémentaires par rapport à 2019. Cette surmortalité s'est prolongée en 2022 (+26000 décès), avant le retour au rythme habituel en 2023 et 2024, avec une hausse moyenne annuelle d'environ 3 500 décès.

Ainsi, la combinaison du recul des naissances et de la hausse ponctuelle des décès a fortement ralenti le rythme de l'accroissement démographique au cours de la période intercensitaire 2014-2024, se traduisant par un taux d'accroissement annuel moyen historiquement le plus bas de 0,87 % enregistré depuis l'indépendance durant cette période.

LA STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION EN TUNISIE EN 2024

GRAPHE 3 : PYRAMIDE DES ÂGES SELON LE RECENSEMENT 2024



La Tunisie présente aujourd'hui une structure démographique en pleine mutation, révélatrice d'une transition démographique avancée. Le recensement de 2024 met en évidence une pyramide des âges qui s'affine à la base et s'élargit au sommet, caractéristique d'une société en voie de vieillissement. La part des moins de 20 ans, qui représentait près de la moitié de la population en 1980, s'établit désormais à 30,4%, tandis que les 60 ans et plus ont plus que triplé leur poids relatif depuis l'indépendance, passant de 5,5% à 17% en 2024.

La pyramide des âges de 2024 montre une base rétrécie, avec seulement 5,9% de la population dans la tranche 0-4 ans, contre 18,6% en 1966. Cette contraction reflète la chute durable de la fécondité, au-dessous même du seuil 2.1 qui est le taux de renouvellement des générations pour atteindre 1.7 enfants par femme, selon les statistiques de l'état civil de 2022.

Le rétrécissement est particulièrement marqué aussi pour les 5-14 ans (16,9% en 2024 contre 28% en 1966), bien qu'on observe un léger renflement dans cette tranche d'âge dû au mini-baby-boom des années 2010-2014.

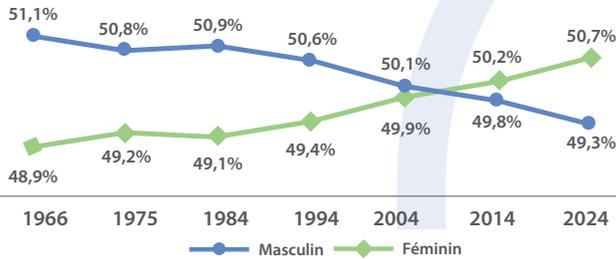
Le corps de la pyramide, représentant la population en âge d'activité (15-59 ans), demeure important (60,3%) mais commence à montrer les premiers signes de contraction, avec une diminution de près de 5 points par rapport à 2014.

LA STRUCTURE PAR SEXE DE LA POPULATION EN TUNISIE EN 2024

L'évolution de la structure par sexe de la population tunisienne révèle une tendance marquée vers une très légère prédominance féminine, confirmée par les résultats des deux derniers recensements.

En 2024, la population totale s'élève à 11 972,2 mille habitants, dont 5 906,2 mille hommes (49,3%) et 6 065,9 mille femmes (50,7%), ce qui se traduit par un rapport de masculinité de l'ordre de 97,4 et un écart entre les deux sexes de 159,75 mille personnes, au profit des femmes. Cette situation marque une rupture avec les recensements antérieurs à 2014, où les hommes étaient constamment plus nombreux que les femmes.

GRAPHÉ 4 : PROPORTION DE LA POPULATION PAR SEXE À TRAVERS LES RECENSEMENTS



Il est également à noter qu'à la naissance, le rapport de masculinité reste naturellement en faveur des garçons, avec environ 105 garçons pour 100 filles, ce qui explique la suprématie masculine dans les groupes d'âge de 0 à 20 ans. Toutefois, à partir de l'âge de 21 ans, cette tendance s'inverse et le rapport de masculinité devient inférieur à 100, atteignant 99,9 hommes pour 100 femmes, puis continue de diminuer avec l'âge.

Cette inversion du rapport de masculinité s'explique par deux phénomènes principaux :

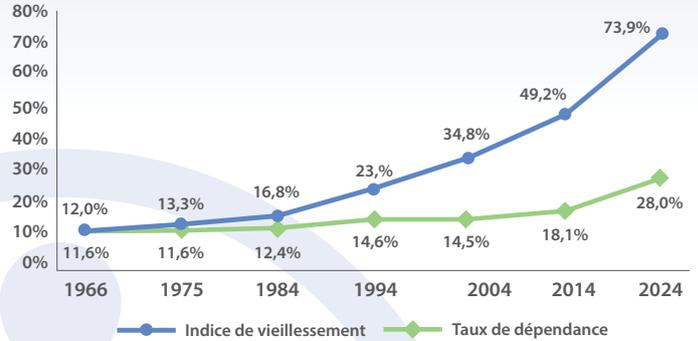
La migration internationale, durant la dernière décennie, avec des départs importants chez les jeunes hommes. Cette migration a touché des profils variés, quel que soit leur niveau d'éducation. La surmortalité masculine, due à une plus grande exposition aux risques : tabagisme, alcool, usage de drogues, comportements à risque, accidents de la route, pouvant généralement entraîner plus de mort chez les hommes que chez les femmes.

Pour les personnes âgées de 60 ans et plus, la prédominance féminine devient très marquée : le rapport de masculinité chute à environ 80 hommes pour 100 femmes. Cette situation est directement liée à l'écart en espérance de vie entre les sexes. Selon les données de l'état civil, en 2022 l'espérance de vie à la naissance est de 74,7 ans pour les hommes contre 79,3 ans pour les femmes, confirmant la plus grande longévité féminine.

LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Les résultats des différents recensements montrent une transformation progressive et profonde de la structure démographique en Tunisie. Bien que la population demeure globalement jeune, les indicateurs révèlent une tendance marquée au vieillissement. En 2024, le taux de dépendance démographique des personnes âgées – soit le nombre de personnes de 60 ans et plus rapporté à 100 personnes en âge de travailler (15-59 ans) – atteint environ 28%. De plus, on compte 74 personnes âgées pour 100 enfants de moins de 15 ans, témoignant ainsi de l'inversion progressive de la pyramide des âges.

GRAPHÉ 5 : ÉVOLUTION DE L'INDICE DU VIEILLISSEMENT ET DU TAUX DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE DES PERSONNES ÂGÉES À TRAVERS LES RECENSEMENTS (1966 – 2024)



La comparaison avec les recensements précédents met en évidence l'ampleur de cette évolution. En 2014, le taux de dépendance des personnes âgées était de 18 %, tandis que l'indice de vieillissement – rapport entre les personnes âgées et les enfants de moins de 15 ans – s'élevait à 49 %. Vingt ans plus tôt, en 1994, ces deux indicateurs restaient plus faibles : 15 % pour le taux de dépendance et 24 % pour l'indice de vieillissement. En 1966, ils se situaient autour de 12 %, traduisant une population très jeune. Ces évolutions traduisent l'effet combiné de deux dynamiques majeures : la baisse continue de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie. Ce double mouvement entraîne un bouleversement de la structure par âge : la jeunesse, longtemps dominante, recule progressivement au profit d'une proportion croissante de personnes âgées. La Tunisie s'inscrit ainsi dans une transition démographique marquée par un vieillissement de plus en plus prononcé de sa population.

POPULATION PAR MILIEU PAR GOUVERNORAT ET PAR DISTRICT

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GOUVERNORAT ET PAR DISTRICT

DISTRICT	GOUVERNORAT	NOMBRE	TOTAL PAR DISTRICT
DISTRICT 1	BIZERTE	607,388	2636,149
	BEJA	311,417	
	JENDOUBA	404,352	
	LE KEF	237,686	
DISTRICT 2	TUNIS	1075,306	3949,277
	ARIANA	668,552	
	BEN AROUS	722,828	
	MANOUBA	418,354	
	NABEUL	863,172	
	ZAGHOUAN	201,065	
DISTRICT 3	SOUSSE	762,281	3121,821
	MONASTIR	599,769	
	MAHDIA	449,985	
	KAIROUAN	600,803	
	KASSERINE	492,741	
DISTRICT 4	SILIANA	216,242	2046,271
	SFAX	1047,468	
	SIDI BOUZID	489,991	
	TOZEUR	120,036	
DISTRICT 5	GAFSA	388,776	1293,957
	GABES	410,847	
	MEDENINE	537,255	
	TATAOUINE	162,654	
	KEBILI	183,201	

La classification de la population selon le milieu de résidence selon qu'il soit urbain ou rural vient remplacer l'ancienne classification (communal/non communal). Elle a été adoptée dans le cadre du projet DEGURBA (Application du degré d'urbanisation en Tunisie pour générer des données urbaines comparables). Selon cette nouvelle classification, la population urbaine s'élève à 8 615 826 habitants, soit 72% de la population totale, tandis que la population rurale est estimée à 3 356 339 habitants, représentant 28 % avec de fortes disparités selon le gouvernorat et le district.

La population du pays est fortement concentrée dans les districts 2 et 3, qui regroupent à eux seuls près de 60 % des habitants, confirmant leur rôle central dans la dynamique démographique nationale. Le district 4 occupe une position intermédiaire avec un poids de 17,1%, tandis que les districts 1 et 5, totalisant à peine un quart de la population, apparaissent comme des zones faiblement peuplées. Cette répartition traduit une forte disparité spatiale, reflétant à la fois le degré d'urbanisation et les dynamiques migratoires internes.

Concernant le District 1, les données illustrent bien une diminution continue de la part démographique des quatre gouvernorats (Bizerte, Béja, Jendouba et Le Kef) dans la population totale du pays entre 1984 et 2024.

Bizerte conserve le poids relatif le plus élevé, mais sa proportion passe de 5,7 % en 1984 à 5,1 % en 2024, traduisant un recul modéré.

Béja et Jendouba enregistrent une baisse plus marquée : de 3,9 % à 2,6 % pour Béja, et de 5,2 % à 3,4 % pour Jendouba.

Le Kef connaît le déclin le plus accentué, chutant de 3,6 % en 1984 à seulement 2% en 2024.

L'évolution de la population du District 2 entre 1984 et 2024 met en évidence une croissance démographique soutenue mais différenciée selon les gouvernorats.

La capitale, Tunis, reste le gouvernorat le plus peuplé du district avec plus de 1,07 million d'habitants en 2024, mais sa croissance ralentit nettement après 2004 (seulement +91 000 habitants entre 2004 et 2024), ce qui traduit une saturation urbaine et une dynamique migratoire vers les périphéries.

À l'inverse, les gouvernorats voisins comme Ben Arous et Ariana enregistrent une progression plus marquée. La population de Ben Arous a presque triplé en 40 ans (de 246 000 en 1984 à 723 000 en 2024), tandis qu'Ariana passe de 374 000 à 669 000 habitants, traduisant l'expansion des zones résidentielles et industrielles autour de la capitale. La Manouba, intégrée plus tard dans les statistiques (données disponibles à partir de 2004 car ce gouvernorat a été créé en 2000), connaît également une croissance régulière, atteignant 418 000 habitants en 2024.

Dans les gouvernorats plus périphériques, la croissance est plus modérée : Nabeul passe de 461 000 habitants en 1984 à 863 000 en 2024, confirmant toutefois son rôle de pôle régional majeur. Zaghouan, en revanche, reste le moins peuplé, avec 201 000 habitants en 2024, malgré une augmentation régulière de sa population.

Globalement, le District 2 connaît une dynamique démographique portée surtout par les gouvernorats de la grande couronne de Tunis (Ariana, Ben Arous, Manouba), ce qui reflète un processus de suburbanisation et de déconcentration urbaine au profit des périphéries de la capitale.

Pour ce qui est du District 3, les données sur l'évolution de la population de ses gouvernorats montrent une croissance démographique générale, bien que son intensité varie selon les gouvernorats.

Sousse reste le plus peuplé avec 762000 habitants en 2024, suivi de près par Kairouan (601000) et Monastir (600000), confirmant leur statut de pôles urbains importants. Mahdia et Kasserine enregistrent également une progression régulière mais plus modérée, atteignant respectivement 450000 et 493000 habitants en 2024.

À l'inverse, Siliana connaît une diminution progressive de sa population depuis 1994, passant de 246000 à 216000 habitants en 2024, traduisant probablement l'effet combiné de l'émigration vers les centres urbains et de la faible croissance naturelle.

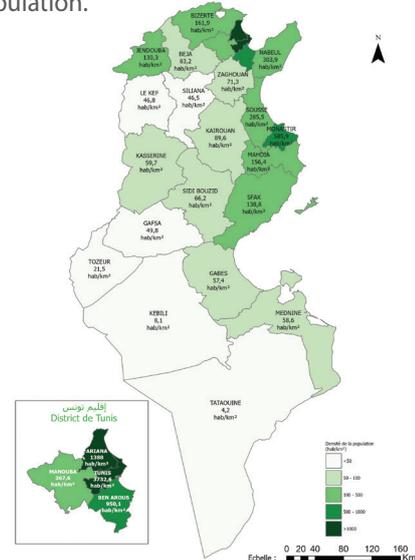
Globalement, le troisième district montre une dynamique démographique contrastée : les gouvernorats côtiers et urbains connaissent une croissance soutenue, tandis que certains gouvernorats intérieurs, comme Siliana, voient leur population stagner voire diminuer.

L'évolution démographique des gouvernorats du quatrième district entre 1984 et 2024 révèle des dynamiques contrastées selon les territoires. Sfax demeure le plus peuplé avec 1,047 million d'habitants en 2024, confirmant son poids économique et urbain majeur. Sidi Bouzid et Gafsa connaissent une augmentation régulière mais plus modérée, atteignant respectivement 490 000 et 389 000 habitants en 2024. Tozeur, le gouvernorat le moins peuplé, progresse lentement avec 120 000 habitants, reflétant son faible poids démographique dans le district.

Dans l'ensemble, la croissance reste concentrée dans les pôles urbains et côtiers, tandis que les gouvernorats intérieurs connaissent une augmentation plus faible.

Quant aux gouvernorats du cinquième district ils connaissent une croissance démographique régulière, mais à des rythmes différents. Médenine est le gouvernorat le plus peuplé du district avec 537 000 habitants en 2024, suivi de Gabès (411 000), tandis que Tataouine (163 000) et Kébili (183 000) restent les gouvernorats les moins peuplés. Cette répartition reflète l'importance des pôles urbains et côtiers (Medenine et Gabès) par rapport aux zones plus désertiques et moins attractives (Tataouine et Kébili).

Globalement, la croissance est plus marquée dans les gouvernorats côtiers et économiquement dynamiques, tandis que les gouvernorats intérieurs, caractérisés par des conditions climatiques plus difficiles et une faible densité, connaissent une augmentation plus modérée de leur population.



ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION EN TUNISIE

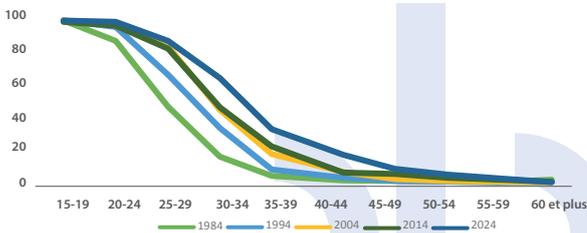
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DE PLUS DE 15 ANS SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL EN 2024

	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
CÉLIBATAIRE	38.7	29.6	34.0
MARIÉ(E)	58.5	57.0	57.7
VEUF (VE)	1.4	10.6	6.1
DIVORCÉ (E)	1.4	2.8	2.1
TOTAL	100.0	100.0	100.0

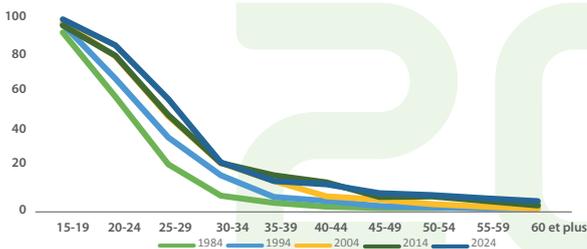
Les données issues du dernier recensement, montrent que la part des célibataires dans la population âgée de 15 ans et plus a diminué au cours du dernier recensement, comparativement à 2014 et à 2004. Cette tendance à la baisse semble liée à la diminution relative de l'effectif des jeunes atteignant l'âge du mariage.

En ce qui concerne la population des veuves et des divorcées, sa part a connu une augmentation au cours des deux derniers recensements, et ce, au détriment de la population des célibataires. Cette évolution peut également s'expliquer par la hausse de l'espérance de vie à la naissance, entraînant une augmentation de la population âgée, parmi laquelle les personnes veuves sont majoritaires, en particulier les femmes qui représente à elle seules près de 10% de cette catégorie.

GRAPHE 6 : EVOLUTION DE LA PROPORTION DES HOMMES CÉLIBATAIRES DEPUIS 1984



GRAPHE 7 : EVOLUTION DE LA PROPORTION DES FEMMES CÉLIBATAIRES DEPUIS 1984



Le graphique ci-dessus confirme la baisse globale de la proportion des femmes célibataires par rapport aux autres états matrimoniaux, comme évoqué précédemment, une tendance similaire à celle observée chez les hommes. Cependant, l'analyse par tranche d'âge révèle des dynamiques contrastées. Alors que toutes les catégories d'âge ont connu une augmentation de la proportion de célibataires au cours des quarante dernières années, les groupes 35-39 ans et 40-44 ans font exception depuis le dernier recensement, affichant une légère baisse entre 2014 et 2024.

L'analyse des proportions de célibataires par âge et sexe (2024) révèle des disparités significatives entre hommes et femmes, avec trois phénomènes marquants : Écart croissant jusqu'à 40

ans. La différence hommes-femmes s'accroît progressivement jusqu'à la tranche 40-44 ans, 30-34 ans, 65,0% d'hommes célibataires contre 28,3% de femmes (écart de 36,7 points), 35-39 ans, 35,1% d'homme contre 15,7% de femmes soit un écart de 19,4 points. Une inversion inédite apparaît à partir de 45-49 ans : 10,3% d'hommes contre 11,1% de femmes, 60 ans et plus : 2,6% d'hommes contre 4,7% de femmes ou les femmes sont près de 2 fois plus souvent célibataires. Tendances par génération. Jeunes (15-24 ans) : Quasi-universalité du célibat (>90%). Tranche charnière (25-34 ans) : Chute brutale chez les femmes (-32 points entre 25-34 ans)

Seniors (60+) : Proportion résiduelle mais 1,8 fois plus élevée chez les femmes.

L'ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE (M.V.D)

Dans ce qui suit, nous présentons l'âge moyen au premier mariage qui est basé sur la méthode de Hajnal, appliquée séparément aux hommes et aux femmes.

Cette méthode se distingue par sa simplicité et sa rapidité, puisqu'elle permet d'estimer l'âge moyen au premier mariage à partir des proportions de célibataires par âge (ou par groupe d'âge). Elle repose sur deux hypothèses principales :

- L'absence de corrélation notable entre la nuptialité d'une part, et la mortalité et les mouvements migratoires d'autre part ;
- La stabilité dans le temps des proportions de célibataires aux différents âges.

- Il convient de préciser que la limite supérieure retenue pour le calcul de l'âge au premier mariage était fixée à 55 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes en 1966, 1975 et 1984

Depuis 1994 et jusqu'en 2024, cette limite est uniformisée à 55 ans pour les deux sexes. L'examen des données du tableau met en évidence une première tendance : l'âge moyen au premier mariage, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, n'a cessé d'augmenter au fil du temps.

TABLEAU 3 : EVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE SELON LE SEXE DEPUIS 1961 (EN ANNÉES)

Années	Hommes	Femmes	Ecart
1966	27,1	20,9	6,2
1975	27,2	22,6	4,6
1984	28,1	24,3	3,8
1994	30,3	26,6	3,7
2004	32,7	29,1	3,6
2014	33,0	28,6	4,4
2024	35,3	28,9	6,4

La progression, observée tout au long des six dernières décennies, s'explique par le fait que les hommes et les femmes se marient de plus en plus tard, prolongeant ainsi leur période de célibat.

Une autre évolution notable concerne l'écart entre l'âge moyen au premier mariage des hommes et celui des femmes. Cet écart, qui était de 6,2 ans en 1966, a progressivement diminué pour atteindre 3,6 ans en 2004. Toutefois, en 2014, il a de nouveau augmenté à 4,4 ans, en raison d'une baisse de l'âge moyen au premier mariage des femmes. Cette tendance s'est confirmée en 2024, où l'écart est revenu à 6,4 ans.